

La reconsidération de la culture de l'Autre à l'ère de la nouvelle réforme éducative en Algérie:leurre ou réalité?

The reconsideration of the Other's culture in the era of the new educational reform in Algeria: illusion or reality?

Iness Rayane KHIARI*, Université d'Oum El Bouaghi, Algérie.

khiari_iness@yahoo.com

Amina MEZIANI, Université de Batna 2, Algérie,

meziani.amina@yahoo.fr

Date de réception:(31/03/2020) , Date de révision: (07/05/2020), Date d'acceptation :(25/06/2020)

Résumé :

Le système éducatif algérien, comme celui des autres pays, s'est mobilisé pour refonder une école adaptée aux exigences et aux enjeux de la mondialisation et de la globalisation. L'objectif majeur étant l'ouverture vers le monde et la promotion d'une approche interculturelle tout en contribuant étroitement au développement identitaire et personnel de l'apprenant. Ces observations font mieux comprendre la nécessité d'une réflexion sur la place accordée à la dimension (inter)culturelle dans les discours officiels ainsi que dans les programmes d'enseignement du FLE, à l'ère de la nouvelle réforme du système éducatif algérien. Le but est de mesurer le degré de conformité des finalités que prônent les textes institutionnels par rapport au contenu des nouveaux manuels scolaires et de vérifier, in fine, l'impact de cette dimension sur la construction identitaire, sociale et psychologique de l'apprenant.

Mots clés : réforme, système éducatif algérien, deuxième génération, dimension interculturelle, textes officiels, manuels scolaires de FLE.

Abstract

The Algerian educational system, as in other countries, took great efforts to restructure a school suitable enough to meet the requirements and challenges of globalization. The major objective being the opening to the world and the promotion of an intercultural approach while strongly enhancing the identity and personal development of the learner. These observations highlight the need for a deeper understanding of the place granted to the (inter)cultural dimension in official speeches as well as in the teaching programs of FLE, at the time of the new reform of the Algerian educational system. The aim is to measure the extent to which the purposes recommended by institutional texts are in line with the content of the new textbooks and to determine, in fine, the impact of this aspect on the creation of the learner's identity, social and psychological development.

Keywords: reform, Algerian education system, second generation, intercultural dimension, official texts, FLE textbooks.

1. Introduction:

La mondialisation, la globalisation, l'universalité et le mouvement d'ouverture, sont devenus les concepts les plus en vogue depuis la seconde moitié des années 90. Ils ont, de ce fait, suscité de nombreuses controverses non seulement dans le milieu des sciences sociales, politiques et économiques mais également au sein du secteur de l'éducation. Dans cette optique, on ne compte plus les pays qui ont entrepris des changements considérables au niveau de leur système éducatif. Ainsi, des restructurations profondes ont particulièrement ciblé l'actualisation des méthodes d'enseignement/apprentissage, le bon calibrage des curriculums et des manuels scolaires et par ricochet la formation des acteurs principaux du processus éducatif.

En ce sens, le système éducatif algérien, comme celui des autres pays, s'est mobilisé pour refonder une école adaptée aux exigences et aux enjeux de la mondialisation et de la globalisation. L'objectif majeur étant l'ouverture vers le monde et la promotion d'une approche interculturelle tout en contribuant étroitement au développement identitaire et personnel de l'apprenant.

A cet égard, on distingue de nouvelles circonstances, conditions et modalités de l'enseignement des langues fortement déterminé par le contexte et les contraintes de la mondialisation qui envahissent le champ de la didactique des langues. Par ailleurs, les langues constituent un outil favorable à l'ouverture et à la compréhension du monde environnant et représentent un moyen d'accéder à d'autres cultures et donc à l'altérité. À ce même titre, le Conseil de l'Europe stipule que: « Dans une approche interculturelle, un objectif essentiel de l'enseignement des langues est de favoriser le développement harmonieux de la personnalité de l'apprenant et de son identité en réponse à l'expérience enrichissante de l'altérité en matière de langue et de culture. »(CECR, 2001, p9)

En l'occurrence, en Algérie, dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, l'attention est portée, notamment, sur la langue française. De manière générale, le système éducatif algérien est toujours régi par l'ordonnance n° 76/35 du 16 Avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation. Ce texte législatif stipule explicitement la place accordée à l'enseignement de la langue française, dans toutes ses dimensions, dans le système éducatif algérien: «Le français défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur, doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part, mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples.» (L'ordonnance n° 76/35 du 16 Avril 1976, reprise en 2006)

Dans cette perspective, notre étude, qui s'inscrit dans le vaste champ de la didactique des langues-cultures, consiste à examiner et à démontrer la place accordée ou pas à la dimension (inter)culturelle à l'ère de la nouvelle réforme éducative de deuxième mouture. Pour cela, les directives institutionnelles (loi d'orientation, Référentiel général des programmes, guide méthodologique d'élaboration des programmes...) ainsi que le nouveau manuel scolaire de FLE de 1AM nous serviront de supports d'analyse. Le but étant de mesurer le degré de conformité des textes officiels avec le contenu des curriculums et de vérifier, in fine, l'impact de cette dimension sur la construction identitaire, sociale et psychologique de l'apprenant.

Ainsi, cette étude a pour objectif de répondre aux questions suivantes:

- Comment se manifestent les initiatives mises en œuvre par le système éducatif algérien afin de promouvoir la dimension (inter)culturelle au sein des programmes d'enseignement du FLE?
- Quel est le degré de conformité entre le contenu des manuels et les finalités que prônent les textes institutionnels en matière de la valorisation/promotion de l'approche (inter)culturelle?
- Quelles images de Soi et de l'Autre transmettent les nouveaux manuels scolaires de français ?
- Les nouveaux manuels scolaires de français contribuent-ils réellement au développement de la compétence (inter)culturelle et à la formation d'un individu conscient de la relation entre identité et altérité?

2. La dimension culturelle/interculturelle: objet de réflexion didactique:

Au cours des dernières années, la didactique des langues étrangères accorde beaucoup d'importance à la promotion et à la valorisation de la dimension interculturelle en classe de langue. Elle s'efforce à entraîner l'élève à avoir un ensemble de connaissances sur la culture de l'autre et aussi à lui faire prendre conscience des différentes connaissances relatives aux croyances, aux civilisations et aux traditions d'une société étrangère. Le but étant de lui faire acquérir une compétence (inter)culturelle qui le prépare, in fine, à la vie en société et donc au savoir-vivre ensemble. A ce sujet J. Courty signale qu' : « Apprendre une langue étrangère c'est apprendre une culture nouvelle, des modes de vivre, des attitudes, des façons de penser, une logique autre, nouvelle, différente, c'est entrer dans un monde mystérieux au début, comprendre les comportements individuels, augmenter son capital de connaissances et d'informations nouvelles, son propre niveau de compréhension. » (Courty, 1984, p52)

En ce sens, la pédagogie interculturelle, en didactique des langues étrangères, s'impose désormais en condition sine qua non, considérant ainsi la classe de langue comme un lieu de rencontre, d'interaction et d'échange actif entre les cultures. M. Denis à ce propos précise que : « Le cours de langue constitue un moment privilégié qui permet à l'apprenant de découvrir d'autres perceptions et classifications de la réalité, d'autres valeurs, d'autres modes de vie. Bref, apprendre une langue étrangère, cela signifie entrer en contact avec une nouvelle culture. » (Denis, 2000, p62)

Selon Cuq J-P: « L'interculturalisme affirmait que l'important était le préfixe inter-, qui permettait de dépasser le multicultural. L'interculturel, en effet, suppose l'échange entre les différentes cultures, l'articulation, les connexions, les enrichissements mutuels. Loin d'être un appauvrissement, comme les conservateurs l'affirmaient, le contact effectif de cultures différentes constitue un apport où chacun trouve un supplément à sa propre culture (à laquelle il ne s'agit bien sûr en rien de renoncer).» (Cuq, 2008, p136, 137)

Le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) stipule, qu'en tant que savoir, la compétence interculturelle est : « La connaissance, la conscience et la compréhension des relations, (ressemblances et différences distinctives) entre « le monde d'où l'on vient » et « le monde de la communauté cible » sont à l'origine d'une prise de conscience interculturelle. Il faut souligner que la prise de conscience interculturelle inclut la conscience de la diversité régionale et sociale des deux mondes. Elle s'enrichit également

de la conscience qu'il existe un plus grand éventail de cultures que celles véhiculées par les L1 et L2 de l'apprenant » (CECRL, 2003, chapitre 5 p83).

Et en tant qu'attitude ou savoir-faire, l'interculturel est : « La capacité d'établir une relation entre la culture d'origine et la culture étrangère, la sensibilisation à la notion de culture et la capacité de reconnaître et d'utiliser des stratégies variées pour établir le contact avec des gens d'une autre culture, la capacité de jouer le rôle d'intermédiaire culturel entre sa propre culture et la culture étrangère et de gérer efficacement des situations de malentendus et de conflits culturels, la capacité à aller au-delà de relations superficielles stéréotypées ». (CECRL, 2003, chapitre 5, p84)

3. Méthodologie et construction des corpus

Deux corpus ont été nécessaires pour tenter d'apporter des éléments de réponse à notre problématique de recherche. Le premier consiste en la lecture/analyse des textes officiels, issus de la réforme éducative algérienne, en ciblant particulièrement les objectifs culturels/interculturels.

Le second sera décelé par le biais d'une approche descriptive/analytique du manuel scolaire de français de la première année moyenne. L'objectif étant d'examiner la place accordée ou pas à la composante (inter)culturelle dans les textes et activités proposés.

4. Analyse interprétative :

4.1 La réforme éducative algérienne face à la xénophobie et à l'ethnocentrisme :

La réforme du système éducatif algérien, mise en place en 2003 grâce à un programme d'appui de l'UNESCO, est à l'origine d'un processus de refonte pédagogique des contenus notionnels et des méthodes pédagogiques. Elle a émergé suite à de nombreuses critiques à l'égard du secteur de l'éducation qui manquait de qualité, d'efficacité et d'efficience. Elle résulte des travaux de la Commission Nationale pour la réforme, composée d'éminents experts: pédagogues, linguistes, universitaires, psychologues et inspecteurs de l'éducation. Elle a été installée en mai 2000 par l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a insisté, dans son discours, sur le rôle essentiel que revêt ce secteur en indiquant que:

«La réforme du système éducatif que nous engageons aujourd'hui représente une œuvre de très longue haleine qui se situe dans le rite de la gestuelle ancestrale du semeur en terre féconde. C'est une action continue, un effort constant d'adaptation à l'évolution de notre société et du monde en mutation permanente.»

Et a ajouté : «L'école algérienne rénovée, premier palier pour l'apprentissage de la culture démocratique et meilleur garant de la cohésion sociale et de l'unité nationale, assurera la formation d'un citoyen doté de repères incontestables, fidèle à ses principes et ses valeurs, mais aussi capable de comprendre le monde qui l'entoure »

La réforme éducative algérienne est devenue, donc, une priorité et surtout une nécessité avec une meilleure politique de formation et une stratégie bien pensée dans le but de former à l'humanisme, à la citoyenneté et à la modernité. Réussir ce projet c'est engager la nation vers une dynamique de d'ouverture et d'intercompréhension entre les différentes sociétés du monde. Le Référentiel Général des Programmes, document porteur de sens constituant une source d'informations et d'orientations auquel il est important de se référer lors de l'élaboration et la conception des nouveaux programmes d'enseignement, rappelle à ce même titre que: « Le dispositif mis en place depuis 1976 n'était plus apte à prendre en charge l'évolution rapide des mutations technologiques et scientifiques. Le nouveau dispositif devra être organisé et structuré afin de faciliter le processus d'intégration et la régulation (...). Il s'agit d'aider et de réfléchir avec les concepteurs des programmes, les auteurs des manuels et les enseignants à la réalisation du changement, en prenant en compte

les aspects méthodologique, pédagogique et institutionnel. » (Le Référentiel Général des Programmes, Mars 2009, p10)

À ce même titre, l'école qui remplit « les fonctions d'éducation, d'instruction, de socialisation et de qualification », doit notamment « permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères » (La Loi d'Orientation sur l'Éducation Nationale n°08-04 du 23 janvier 2008, Chapitre I, art. 4.)

Le Référentiel Général des Programmes stipule que:

« L'enseignement/apprentissage des langues étrangères doit permettre aux élèves algériens d'accéder directement aux connaissances universelles, de s'ouvrir à d'autres cultures. » et ajoute que : « Les langues étrangères sont enseignées en tant qu'outil de communication permettant l'accès direct à la pensée universelle en suscitant des interactions fécondes avec les langues et cultures nationales. » (Le Référentiel Général des Programmes, Mars 2009, p45)

Face à un tel défi aussi irréversible, la communauté éducative dans notre système éducatif engage un appel solennel pour une réforme générale et une restructuration d'une politique éducative nationale clairement définie sur l'initiation de nouveaux concepts et notions dans notre paysage éducatif. Autrement dit, mettre en place de nouveaux dispositifs pédagogiques servant à donner un nouveau souffle à l'école algérienne longtemps en échec, d'assainir et restaurer tout un système « sinistré ».

Ainsi, les textes officiels et les orientations institutionnelles traduisent explicitement la volonté de s'inscrire dans l'intention d'ouverture sur le monde. Le but étant de favoriser l'acceptation de la différence, de briser les résistances culturelles et d'instaurer des conditions propices à une profonde mutation. En l'occurrence, les directives institutionnelles visent à adapter le système scolaire, les finalités éducatives et les missions réelles de l'école aux besoins effectifs du public scolaire algérien, tout en respectant les exigences imposées par la mondialisation et l'évolution sociale et culturelle que connaît le monde contemporain.

En outre, la lecture/analyse des différents textes officiels stipule que la diversité des identités culturelles n'est plus considérée comme une menace ou un handicap mais plutôt comme un enrichissement culturel mutuel à travers l'incitation à la prise de conscience des valeurs religieuses (musulmanes) et identitaires (arabo-berbères), des valeurs citoyennes, intellectuelles, morales, affectives, esthétiques, sociales et universelles: (l'amour de la patrie, le courage, l'amour du travail, le sens des responsabilités, le sens du devoir, la fraternité, la tolérance, la solidarité, le respect d'autrui, etc.).

Les directives institutionnelles insistent aussi sur la nécessité de former l'apprenant de sorte à ce qu'il aspire à devenir un acteur social et un médiateur culturel. À ce même titre, la Loi d'Orientation sur l'Éducation Nationale affirme que: « l'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle. » (La Loi d'Orientation sur l'Éducation Nationale n°08-04 du 23 janvier 2008, chapitre I, article 2)

Nonobstant les efforts colossaux engagés, la première mouture de la réforme entreprise en 2003 a été sujette de plusieurs critiques. Il a été donc nécessaire de redéfinir et de réaffirmer les objectifs centraux et les contenus d'enseignement dispensés au public scolaire. Dans cette optique, une réécriture de programmes dite de « deuxième mouture/génération » a été lancée, depuis 2016 après une évaluation systématique, dans le but de revoir les programmes d'enseignement, de corriger les dysfonctionnements et d'actualiser certaines données marginalisées.

Par ailleurs, il est mondialement connu que les programmes d'enseignement comme tous les contenus de formation ne sont pas immuables et qu'ils doivent être soumis régulièrement à des restructurations et des réajustements motivés par les exigences pointues de la mondialisation et les avancées de la science et de la technologie que connaît le monde actuelle. Le Guide UNESCO pour l'analyse et la révision des manuels scolaires précise qu'« En raison du développement croissant de la coopération et des échanges internationaux, l'apprentissage des langues étrangères en tant que mode d'accès à la communication internationale attire à présent l'attention des chercheurs du monde penchés, sur les manuels scolaires.» (Le Guide UNESCO pour l'analyse et la révision des manuels scolaires, 2e édition revue et actualisée, 2013, P82)

De la même manière, l'Argumentaire Pour la Réécriture des Programmes indique à ce propos que: «Les programmes de la réforme trouvent leur raison dans: l'accroissement permanent des connaissances et du développement accéléré des technologies qui les rendent obsolètes plus rapidement qu'avant.» (Mars 2009, p2)

4.2 Description/Analyse du nouveau manuel scolaire de français de la 1^{ère} année moyenne:

Nous partons du principe que le programme scolaire des écoles du pays devrait permettre aux enfants:

En tant qu'individu:

- D'affirmer leur personnalité;
- D'acquérir les compétences et connaissances qui les mèneront à penser de façon positive, critique et logique dans l'analyse et la résolution des problèmes de la vie quotidienne ;

Au sein de la famille:

- De respecter les valeurs familiales et traditionnelles;

Au sein du contexte culturel :

- De s'intégrer à leur culture, leur société, leur héritage et leur civilisation;

Au sein de la société :

- De vivre, travailler et communiquer effectivement avec les autres ;

Sur le plan spirituel;

- De respecter la création et le Créateur;

Au sein de l'environnement :

- De développer un certain respect pour leur environnement et pour la place qu'ils occupent au sein d'un environnement mondial plus vaste, divers et interdépendant ;

Au sein de l'humanité :

- De découvrir et respecter les cultures d'autres pays et de coopérer avec eux afin de bâtir un monde meilleur;

En ce qui concerne l'avenir :

- De se familiariser avec les développements techniques, culturels et économiques et d'apprendre à s'adapter et à participer au changement. (Le Programme unifié de l'école primaire, 1991, p8)

La seconde partie de notre étude s'attèlera donc à démontrer le degré d'adéquation des objectifs sus-signalés avec les contenus d'enseignement dispensés au public scolaire. Pour cela, nous nous sommes appuyées sur une méthode descriptive/analytique du nouveau manuel de français de la première année moyenne par le biais d'une grille d'analyse (voir en annexe). L'analyse est notamment axée sur les items en relation avec la dimension (inter)culturelle (culture algérienne/culture étrangère) et la relation avec l'altérité. Nous

ciblerons alors les textes et les énoncés proposés dans les différentes activités d'apprentissage relevées dans le manuel scolaire.

Par ailleurs, le nouveau manuel de français, de la première année moyenne, issu de la nouvelle réforme du système éducatif algérien de deuxième génération, comme pour tous les manuels existants, comporte trois projets pédagogiques se déclinant en deux ou trois séquences. La compétence globale de fin d'année ciblée par ce nouveau manuel est que l'élève soit capable de comprendre et de produire oralement et par écrit des textes explicatifs et prescriptifs en tenant compte des valeurs sociales et universelles.

Dès lors, il ressort de la description et de l'analyse du nouveau manuel scolaire de 1AM de langue française en matière de la valorisation/promotion de l'approche (inter)culturelle que:

- Les textes proposés sont des textes rédigés par des auteurs algériens d'expression française et parfois ce sont des textes traduits de l'arabe et font référence à la culture algérienne dans toute sa diversité. Nous citons à titre d'exemple: « Si Bachir » d'Abdelhamid Benhadouga p28, « La Patrie » de Mohamed Dib p119, « Pour une Algérie heureuse » d'Assia Djebbar p142, « Bleu, blanc, vert » de Maïssa Bey p160...
- Néanmoins, si l'on prend le cas du texte de Maïssa Bey « *Bleu, blanc, vert* », nous constaterons qu'il met en exergue une importante ambivalence culturelle à exploiter dans une activité de lecture / compréhension. Il invite les élèves à mieux comprendre l'effervescence historique liée à la colonisation française, à la résistance, à la guerre de libération et à l'indépendance. De même, l'auteure raconte le passage névralgique de l'hymne national français « La Marseillaise » à l'hymne national « Kassaman » et ce que cela représentait à l'école de l'Algérie post-indépendante. Ainsi, en plus des questions de compréhension proposées dans le manuel, l'enseignant pourrait envisager une approche interculturelle axée sur la promotion de la tolérance et le respect de l'Autre à travers la verbalisation des stéréotypes et des représentations des élèves vis-à-vis de la France.
- De même, dans son poème consacré à l'Algérie, Assia Djebbar rend hommage à la beauté de plusieurs régions/villes algériennes et à leurs richesses. En effet, inscrit dans une dimension culturelle et historique, ce poème met en évidence la composante des « savoirs » relative à la compétence interculturelle. L'enseignant pourrait donc, à travers des questions de compréhension visant chacune les régions citées, inviter les apprenants à s'ancrer davantage dans leur culture mais surtout à évoquer les villes et les richesses du pays de la culture cible, et ainsi s'ouvrir à l'Autre.
- De la même manière, l'extrait tiré du roman « *les Alouettes naïves* » d'Assia Djebbar, nous livre plusieurs éléments importants qui pourraient être étudiés dans une visée interculturelle. Il s'agit, en l'occurrence, de l'énoncé : « *Jacqueline avait une marraine et Nfissa, une nouvelle fois, n'avait pas su expliquer devant la curiosité avide de Lalla Aïcha... personne n'avait compris, pas même Si Othman* ». Dès lors, deux éléments majeurs peuvent être exploités, à savoir les prénoms des personnages Nfissa, Lalla Aïcha, Si Othman et Jacqueline. L'accent pourrait éventuellement être mis sur les termes « *Lalla* » et « *Si* » en établissant des comparaisons avec des prénoms européens. D'autre part, une référence d'ordre religieux et culturel pourrait aussi être évoquée quant au terme « *marraine* » ; mot à forte charge culturelle désignant une femme qui accompagne un enfant le jour de son baptême et continue à l'assister tout au long de son chemin spirituel et moral.

L'enseignant peut donc, à travers des questions de compréhension, valoriser le volet interculturel en relativisant les différences et les diversités culturelles et religieuses.

- Un autre exemple significatif nous est fourni par un passage, évoquant un village de la Kabylie « Boussoulem », extrait du livre « *Le Porteur du cartable* » de l'écrivain franco-algérien Akli Tadjer. Ce texte bien qu'il ait une dimension contextuelle, il peut aussi être traité dans une visée interculturelle grâce aux traits culturels qu'il évoque (*couscous, figues séchées qu'on trempe dans l'huile d'olive, l'olivier, le couscous aux fèves, le petit lait battu...*). Ici, la composante des « savoirs » peut être mise en relation avec des savoirs extraits de la culture cible. Des questions d'ordre interculturel pourraient donc être associées aux questions déjà posées en demandant aux élèves de citer d'autres produits culinaires spécifiques à l'Algérie, ou d'autres spécifiques à la gastronomie française par exemple. Cela les rapprocherait de la culture de l'Autre en travaillant la composante « savoirs » de la compétence interculturelle.
- Par ailleurs, s'inscrivent dans la perspective de l'Algérienisation du contenu d'enseignement, les auteurs-concepteurs du nouveau manuel manifestent une remarquable sauvegarde et réhabilitation du patrimoine historique, géographique et civilisationnel algérien. En d'autres termes, ils se distinguent par un attachement à la culture nationale et aux valeurs qui fondent l'identité algérienne notamment: *l'islamité, l'arabité, l'amazighité*. En l'occurrence, nous signalons une présence considérable des références aux valeurs arabo-musulmanes comme en témoignent les énoncés suivants:

« *Il doit vérifier son horloge avant d'appeler à la prière.* », « *Les musulmans observent la lune pour débiter le jeûne du mois sacré.* », « *Durant les fêtes de l'Aïd, j'ai rendu visite aux parents de mon ami.* »

Nouria BENGHABRIT, ancienne Ministre de l'Éducation Nationale, précise à ce propos que: « Parmi les solutions qui ont été dégagées figurent la nécessité et l'urgence de chercher comment, à travers les programmes, mettre l'accent sur *les valeurs*, et dans ces valeurs mettre l'accent sur *le patrimoine historique de notre société*. Quelqu'un qui est fier de lui-même, de son histoire et de ce qu'il est aujourd'hui, est un gage d'ouverture sur l'avenir et une garantie d'avoir quelqu'un d'ouvert à l'Autre. » (Nouria BENGHABRIT, 16 janvier 2016)

5. Conclusion:

Il ressort des constats obtenus que l'ensemble des textes officiels, issu de la nouvelle réforme entreprise, concoure manifestement à la promotion de la composante (inter)culturelle au sein des manuels scolaires de FLE. Cependant, les concepteurs des programmes d'enseignement ainsi que les auteurs des manuels scolaires n'ont pas été au diapason des instructions institutionnelles préconisant une corrélation objectifs assignés, contenus pédagogiques et dimension (inter)culturelle. Par conséquent, ils demeurent vivement focalisés sur le perfectionnement linguistique et continuent à reléguer au second plan la composante (inter)culturelle au sein des nouveaux programmes d'enseignement. Dès lors, les références et les faits culturels proposés comme supports pédagogiques sont timidement abordés. Par leur réticence à toute ouverture, les auteurs des manuels ont porté atteinte à toute vision moderniste et de ce fait se sont retrouvés éloignés des aspirations des nouvelles générations. En effet, la situation pour le moins ambiguë que vit la langue française en Algérie et son association avec les tendances idéologico-historiques a fait du

paysage éducatif un lieu d'enjeux idéologiques ne mettant aucunement en valeur les besoins effectifs de l'école algérienne.

En effet, force est de constater que les enseignants de FLE sont inéluctablement confrontés à une documentation insuffisante voire inexistante en vue de s'approprier les nouvelles réformes proposées notamment celles ayant trait à la pédagogie interculturelle. Ainsi, ils se retrouvent contraints soit à adhérer à ces nouvelles approches en recourant à la formation sur le tas, soit à faire appel à leurs savoirs et savoir-faire pour transmettre des connaissances à des élèves plus exigeants et moins dociles face aux contenus d'enseignement choisis pour eux.

Liste Bibliographique:

- Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer. juillet 2008. Paris: Didier.
- Courtillon, Janine. (1984). La notion de progression appliquée à l'enseignement de la civilisation, *Le français dans le Monde*, 188, Paris, Hachette-Larousse.
- Cuq, Jean-Pierre. (2003). Dictionnaire de didactique du français, Edition. Clé international, Paris
- Denis, Myriam. (2000). Développer des aptitudes interculturelles en classe de langue, *Dialogues et cultures*, 44.
- Falk, Pingel, (2013). *Le Guide UNESCO pour l'analyse et la révision des manuels scolaires*, 2e édition revue et actualisée.
- Le Programme unifié de l'école primaire – Année 1 à 6 – Introduction et vue d'ensemble (1991), Port Vila (Vanuatu), Département de l'éducation
- Argumentaire pour la réécriture des programmes, (Mars, 2009), Ministère de l'Education Nationale, Algérie
- L'ordonnance n° 76/35 du 16 Avril 1976 portant l'organisation de l'éducation et de la formation, Ministère de l'Education Nationale, Algérie
- La Loi d'Orientation sur l'Éducation Nationale n°08-04 du 23 janvier 2008. Ministère de l'Education Nationale, Algérie
- Référentiel général des programmes, (Mars, 2009) Ministère de l'Education Nationale, Algérie

Annexe : grille inspirée de celles de Sensi et El Hélou

Items	Culture Nationale	Culture française	Culture du monde
La culture traditionnelle : costume, alimentation, fêtes, habitations, etc.	+		
Les personnages célèbres : Algériens/Etrangers	+		
Valeurs religieuses	+		
Valeurs de citoyenneté	+		
Toponymie (Lieu/ville)	+		
Valeurs identitaires (arabo-berbères) ou étrangères	+		
Apprentissage des compétences interculturelles : décentration, gestion des paradoxes, acceptation de l'incertitude/de l'Autre, relativisation de la différence, comparaison des traits culturels, recherche; de la compréhension	+		
Valeurs universelles (l'amour de la patrie, le courage, l'amour du travail, le sens des responsabilités, le sens du devoir, la fraternité, la tolérance, la solidarité, le respect d'autrui, etc.)	+		+
Les activités d'ouverture à l'Autre (droit à l'égalité, anti-racisme, promotion de la tolérance	+		